



**Vote du plan local d'urbanisme le 10 décembre en conseil municipal
(Tribune publiée dans le numéro de décembre 2009 du journal municipal de Franconville)**

Le plan local d'urbanisme (PLU) a été soumis à l'enquête publique close le 31 octobre. Les citoyens se sont exprimés directement ou collectivement. Notre groupe l'a fait dans un mémoire consultable sur notre site. La municipalité a dû modifier à 2 reprises son propre rapport. Nous attendrons les recommandations du commissaire enquêteur et le débat du conseil municipal avant de prendre position sur le texte final soumis au vote, texte que nous ne connaissons pas aujourd'hui. Résumons en quelques mots les grandes lignes de notre mémoire et d'abord les principes :

- **La nécessité de construire** des logements de tous types à Franconville.
- **La nécessité de densifier sur les parcelles construites existantes** afin de protéger les espaces naturels et l'ensemble des espaces verts qui permettent la respiration de l'habitat.
- **La nécessité de développer le pôle gare** avec une urbanisation en hauteur déjà largement entamée et qu'il faut maîtriser.
- **La nécessité de répondre aux besoins de la population dans sa diversité.** En effet si la ville respecte formellement l'article 55 de la loi SRU avec environ 24 % de logements sociaux, ceux-ci sont largement concentrés sur 2 quartiers, celui de Montédour et celui de la Fontaine Bertin qui ne doivent pas être densifiés. Nous sommes plus que jamais favorables à un pourcentage de logements sociaux intégrés dans les programmes immobiliers à venir avec un partenariat entre bailleurs sociaux et promoteurs privés.

Quelques exemples de modifications que nous avons demandées : la plaine du 14 juillet et l'espace vert initialement ouvert à la construction derrière la caserne des pompiers doivent être reclassés en zone N verte non constructible. Tous les équipements publics de centre-ville ou dans les quartiers tel le centre socioculturel de l'Épine Guyon doivent être reclassés en zone Ue (Équipement public). Les zones résidentielles de l'ensemble Berteaux - rue de la Station et au-delà doivent être reclassées en zone UI c'est à dire en zone pavillonnaire afin d'éviter un risque majeur de mitage du quartier.

Le vote du PLU est un événement déterminant pour l'avenir de notre ville. Nous ne doutons pas, au vu des débats des derniers mois autour du PLU, que vous serez nombreux à suivre la séance du conseil municipal.

www.franconvillecitoyenne.net